



20 Mar 2026 -12:00

COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP - Le niveau d'attention pour les infections respiratoires descend en code vert – fin du plan hivernal

Suite aux dernières données, le Risk Management Group (RMG) a abaissé le niveau d'attention pour les infections respiratoires, qui repasse en code vert. Le pic hivernal est désormais derrière nous, mais les recommandations de base restent valables en toutes circonstances.

Ce 20 mars 2026, le niveau d'attention pour les infections respiratoires est repassé en code vert. Cela signifie qu'il y a une faible circulation d'infections respiratoires, et que la pression sur le système de santé est à nouveau sous contrôle. Pendant les mois d'été à venir, les recommandations de base restent d'application. Le prochain pic d'infections respiratoires n'est attendu qu'à l'automne prochain.

Les recommandations de base restent valables en toutes circonstances et devraient faire partie des habitudes quotidiennes, en particulier lors de contacts avec les personnes malades et vulnérables :

- En adoptant une bonne hygiène, en vous lavant régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, et en toussant ou éternuant dans un mouchoir en papier ou dans votre coude, vous protégez aussi vos proches et les personnes vulnérables ;
- Si vous êtes malade : prenez soin de vous, restez à la maison et évitez les contacts afin de ne pas contaminer les autres ;
- La meilleure protection reste la vaccination. Si vous êtes vulnérable ou que vous prenez soin d'une personne malade ou vulnérable, que vous êtes enceinte ou que vous souhaitez le devenir, ou que vous travaillez dans le secteur des soins : il est recommandé de vous faire vacciner contre le COVID-19, la grippe, le VRS (Virus Respiratoire Syncytial) et les pneumocoques. Votre médecin ou votre pharmacien peut vous conseiller à ce sujet.

Vous êtes vulnérable si :

- vous avez plus de 65 ans
- vous avez une maladie chronique des poumons, du cœur, du foie ou des reins, des maladies métaboliques (y compris le diabète), ou des maladies neuromusculaires ;
- vous avez un trouble de l'immunité ;
- vous êtes enceinte.

Les nourrissons sont également vulnérables.

Le RMG reste vigilant pour réagir et communiquer rapidement en cas de changements épidémiologiques importants.





Pour plus d'informations concernant les recommandations à suivre selon les différents niveaux d'alertes des infections respiratoires, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be

